

B. RÉDUIRE LES ÉMISSIONS PROVENANT DE L'UTILISATION DE COMBUSTIBLES FOSSILES

5.6 Il est évident, pour citer le Plan vert, que

[. . .] la réduction des émissions de gaz à effet de serre et, partant, la réalisation de l'objectif national seront fonction, à longue échéance, de la capacité du Canada de remplacer les combustibles fossiles par des sources d'énergie qui libèrent moins de carbone dans l'environnement⁵.

Cette mesure s'impose également pour d'autres raisons : réduire la pollution atmosphérique et, à plus long terme, opter pour l'utilisation de ressources renouvelables.

5.7 Pour y arriver, le Canada ne fera probablement pas cavalier seul. Par exemple, l'objectif visé par l'Association canadienne des automobilistes (par. 4.22), à savoir l'utilisation de carburants de remplacement pour les automobiles, touchera probablement les parcs automobiles des États-Unis et en fait du monde entier. Le Canada, en tant que l'un des grands pays développés, d'une part, et en tant que source importante d'émissions de gaz à effet de serre, d'autre part, doit montrer la voie pour ce qui est d'utiliser d'autres carburants que des combustibles fossiles. Nous connaissons également quelques problèmes à cet égard qui, dans une certaine mesure, nous sont propres et auxquels nous devons trouver des solutions.

5.8 Nombre des témoignages entendus par le Comité ont porté sur les perspectives en matière de sources énergétiques de remplacement, perspectives qui sont visionnaires, passionnantes et éventuellement très pertinentes. Il nous paraît évident que la plupart risquent de ne pas beaucoup contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre avant le tournant du siècle. Il est toutefois essentiel que le Canada envisage sérieusement ces options s'il veut être prêt à aborder la prochaine étape de réduction des émissions. Tel qu'indiqué au par. 4.69, nous avons appris de M. Haites que pour atteindre l'objectif fixé à la Conférence de Toronto, soit une réduction de 20 p. 100 des émissions d'ici l'an 2005, un meilleur rendement énergétique et la conservation de l'énergie pourraient faire les trois quarts du chemin et les combustibles de remplacement, le reste. Cependant, après l'an 2005, pour obtenir une réduction de 50 p. 100 par rapport aux niveaux enregistrés en 1988, il nous faudra peut-être compter sur les combustibles de remplacement pour accomplir plus de la moitié du travail⁶.

5.9 Les mesures que nous prendrons au cours de la prochaine décennie en matière de recherche, d'évaluation et de développement de nouvelles techniques d'énergie renouvelable seront d'une importance capitale pour l'avenir du Canada. Compte tenu de l'augmentation prévue de la demande énergétique globale, elles pourront également s'avérer d'une importance capitale pour répondre aux besoins des pays en développement et pour assurer un développement durable dans le monde entier.